

Contre la loi du travail, décrétons la loi des travailleurs !

- Multiplions les assemblées générales dans nos entreprises
- Organisons un mouvement de grève générale reconductible

Avec sa loi de révision du Code du travail, le gouvernement engage une offensive sans précédent contre les droits et conditions de vie des salariés.

En plafonnant les indemnités, soit en cas de licenciement économique, soit en cas de licenciement abusif, le patronat bénéficierait de l'impunité totale pour licencier et soumettre le salarié à son arbitraire sans limites.

Quel salarié engagerait des procédures longues de plusieurs années, coûteuses et incertaines pour espérer quelques milliers d'euros? Quel patron hésitera demain à virer à tour de bras les employés qui ne sont pas prêts à faire allégeance la plus totale aux volontés de l'employeur ?

En permettant toutes les dérogations et toutes les magouilles d'entreprise pour dépasser les maximums horaires et détourner la durée légale du temps de travail, ne plus payer les heures supplémentaires, le patronat et ses représentants politiques cherche à nous faire travailler toujours plus longtemps pour abaisser nos salaires et augmenter les seuls profits du patronat et des oligarchies milliardaires.

La conséquence de cette politique faite au nom des "libertés" et de la "compétitivité" est évidente: encore plus de chômage, une paupérisation encore plus massive, une part plus grande encore de la jeunesse à la dérive.

En soumettant les salariés à des horaires modulables sur plusieurs années, le gouvernement instaure un régime de flexibilité imposée qui rendrait notre vie impossible.

En permettant de multiplier les heures de

nuit, de dépasser systématiquement les 44, 46, 48 ou les 60 heures hebdomadaires, en autorisant les employeurs à se passer de CHSCT, le gouvernement attaque notre santé, notre vie familiale, il s'en prend à l'éducation de nos enfants, il s'en prend à toute notre vie sociale.

Le gouvernement prend les mesures qui doivent nous rendre esclaves d'un régime de dictature policière et patronale.

En encourageant le Conseil d'État à décréter toutes les dérogations possibles, à défaut d'accord collectif entre syndicats et employeurs, le gouvernement permet de contourner aussi bien la "représentativité syndicale" que les résultats jugés négatifs des référendums d'entreprise.

Il n'y a rien à discuter sur ce projet de loi avec les représentants de l'État.

Le gouvernement menace d'imposer sa loi par décret ? Nous n'avons plus qu'à lui répondre en décrétant la mobilisation générale des forces salariées et travailleuses du pays !

LIBERONS-NOUS !

• Imposons l'augmentation des salaires de base et plafonnons les hauts revenus !

• Faisons embaucher les chômeurs et baissions notre temps de travail !

• Prenons la gestion de nos entreprises !

• Associons-nous dans l'ensemble du pays !

Organisons-nous massivement !

ASSEMBLÉE RÉGIONALE DE MOBILISATION

Samedi 12 mars, à 14.00
salle Eugène VARLIN, Bourse du travail centrale de Paris,
3 rue du château d'eau, métro République (sortie n°5)

Pour toute info, tout contact, tu peux joindre le
COMITE DE MOBILISATION RÉGIONAL IDF au 07 55 80 71 81

Retrouvons-nous sur : <http://grevegenerale.hautetfort.com>